

En bref

Il est indispensable de **se protéger** avec les équipements de protection fournis par l'employeur (aspiration, gants, vêtements, masques, casque, ...)

Se laver les mains régulièrement,
avant la pause déjeuner et en fin
de poste



Ne pas boire, ne pas manger, ne
pas fumer au poste de travail



**Signaler au médecin du travail tout
problème de santé**



SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

Park services, 1461 Avenue du CATEAU
CS 50 182 - 59404 CAMBRAI CEDEX
Tél : 03.27.72.63.63 - Fax 03.27.72.63.64
e-mail : contact@aismtcai.com
www.aismtcai.com

Salarié

SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL



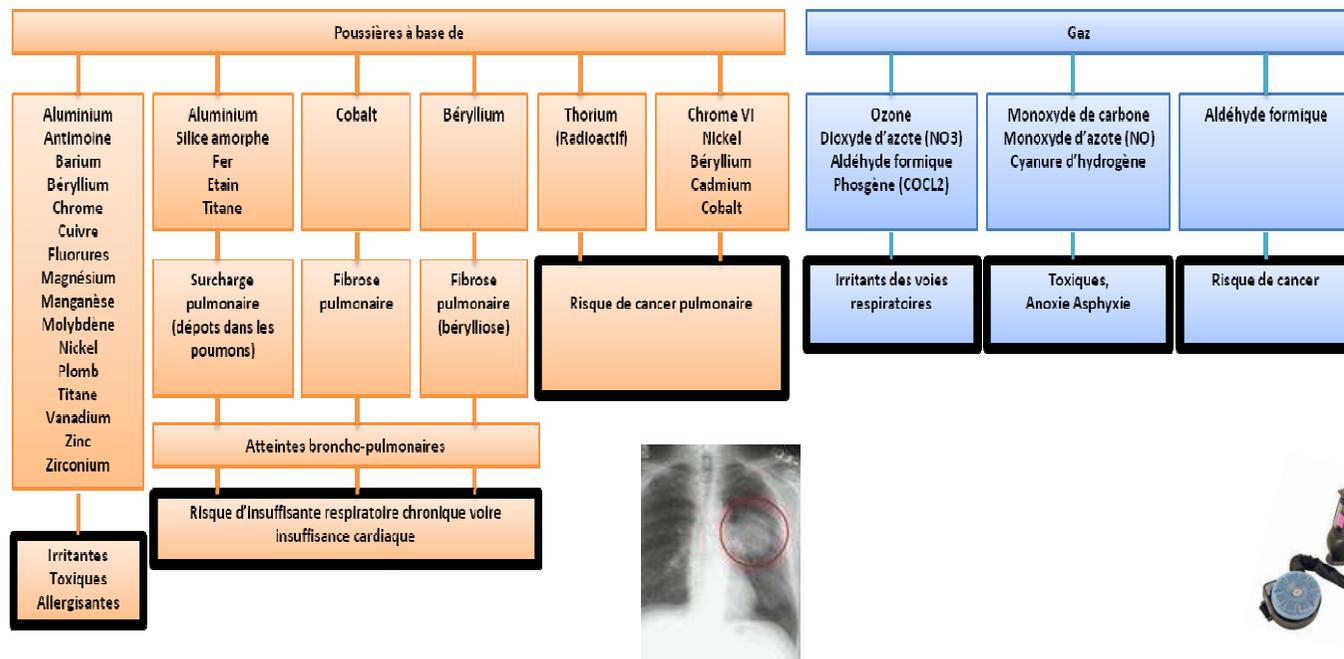
Soudeurs :
Quels risques pour
votre santé?



Les risques des fumées de soudure

Leur composition est très complexe. Le niveau de risque global dépend :

du métal d'apport + du métal de base + du revêtement + du gaz



Les protections

- Utiliser systématiquement tous les moyens d'aspiration et de ventilation de l'atelier
- Ne jamais se positionner entre les fumées et l'aspiration
- En cas de ventilation insuffisante, porter un masque (minimum de type FFP3 voire cagoule à ventilation assistée) selon la quantité de fumées dégagées



Les autres risques



- projections ultra violet, infra rouge
- bruit
- manutentions, postures

Les effets

- brûlures cutanées, lésions oculaires (coup d'arc, ...) parfois irréversibles
- fatigue, stress, surdité
- troubles musculo squelettiques (mal au dos, tendinites, ...)



Les protections

- vêtements de travail adaptés, lunettes teintées adaptées ou visière électronique
- casque, bouchons
- aides à la manutention

